

Soutron, et la *vicaria Soltronensi*

Autour de l'an Mil, le Cartulaire du monastère Saint-Chaffre du Monastier (Cartulaire n° LXXI ; LXXXV ; CLXXXI ; CLXXXII) laisse apparaître dans les Hautes Boutières la *vicaria Soltronensi*. Au Xe siècle, le chapitre de Romans y reçoit la *villa Becegio* (Besses). Les cinq références connues pour désigner cette vicairie sont toutes d'une graphie différente (*arce Soltronense, agro Soltronense, vicaria Soltronensi, vicaria Soltronense, arce Soltronensi*), mais ces termes désignent un seul et même ensemble territorial carolingien : la *vicaria*, autorité "publique" chargée de l'administration du *comitatus* (comté).

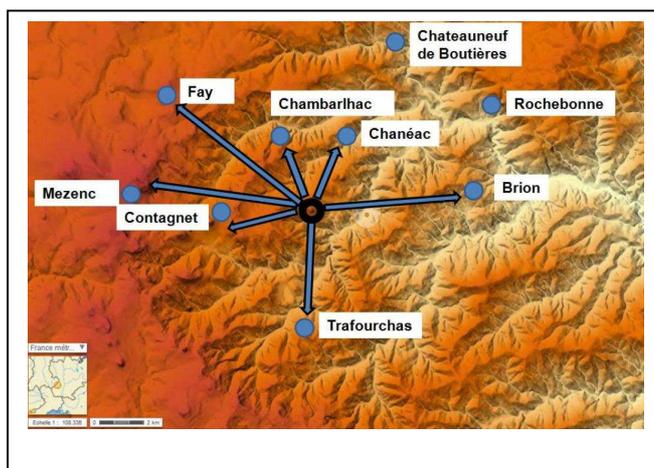
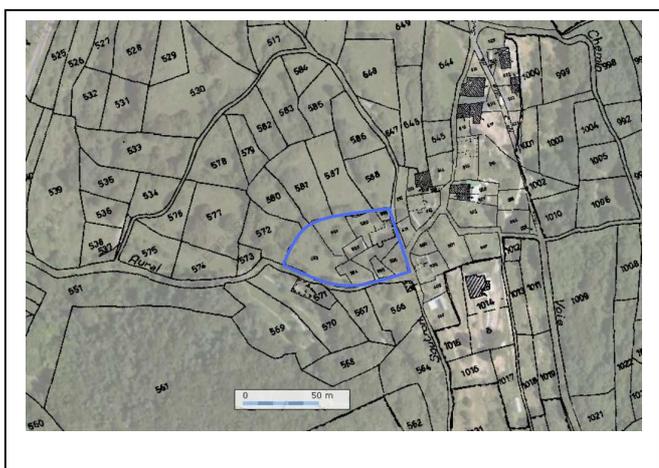
Cette circonscription administrative carolingienne a réuni sous son autorité la Montagne et les vallées des Hautes Boutières. Le Lignon constitue au XIIIe s. la limite entre les diocèses de Viviers et du Puy, les limites orientales semblent se confondre avec la ligne de crête entre Eysse et Dorne, dominée par Brion et la Farre, et la forêt de Bonnefoy marquerait la limite méridionale. Il est surprenant que les découpages administratifs suivants (l'officialité de St-Agrève ; le bailliage royal du Velay), épouseront plus tard ces mêmes limites.

Au centre de cet espace est le hameau de Soutron (*Soutrou*) établi à 960 m d'altitude, sur un col séparant les Boutières de Mézenc. Il domine par un remarquable rocher (1140 m) coiffé d'une chapelle dédiée à saint Julien, patron auvergnat. L'étude toponymique et historique fournit de puissants indices (un centre de peuplement ancien implanté sur un axe de communication, relevant du domaine public et ayant gardé une présence religieuse) permettant d'y placer le site éponyme (= qui donne le nom) de la vicairie.

Prononcé dans la *lenga nòstra*, la graphie **Soltro* correspond parfaitement à [*Soutrou*] : notation de o > [ou] ; vocalisation l > u ; phonème final -on prononcé [ou]. Les formes anciennes, *Seutron* en 1464 puis *Sau(t)ron* au XVIIIe s. correspondent à la façon de marquer la diphtongue [uòu] en français.

Le site éponyme de la vicairie serait aussi chef-lieu de la paroisse primitive. L'église primitive pourrait s'être trouvée au cœur de l'habitat. Or, le vieux village, délimité par un mur en pierres sèches, est typique d'un "village ecclésial" (centré autour de son église). Il pourrait avoir pour origine un centre domanial important (la *villa* de dotation du *vicarius* ?). La fonction "publique" de ce site est supposée car l'église d'*Arsens* dépendait du chapitre du Puy, dont l'évêque a pris le *comitatus*.

L'*ager Soltronense* semble avoir été balayé à la fin du Xe siècle au profit de points fortifiés, d'où les seigneurs, confisquant l'autorité publique, s'attribuent les prélèvements et exercent désormais la justice via les mandements. Comme il a été observé ailleurs, les centres éponymes de vicairies où l'on ne construit pas de château voient leur rôle administratif décliner (la paroisse d'*Arcens* dépend des mandements de Fourchades, Brion, Chanéac), tout en conservant un rôle religieux (le Rocher reste un lieu de pèlerinage).



- Figure 1 : Plan cadastral de Soutron, avec en bleu, le tracé de l'enceinte
- Figure 2 : L'éclatement de la vicairie, depuis Soutron vers les premiers châteaux (schéma théorique).
Cartes Géoportail.